

Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 23 mars 2021 à 18 h
Rencontre TEAMS

Sont présents :

Mme Donna Harquail	Directrice	Mme Michelle Nadeau	Service de garde
Mme Karine Drolet	Directrice adjointe	Mme Chantal Doyle	Service de garde
M. Jérôme Lavoie	Président	Mme Manon Lapolice	Professionnelle
Mme Syltiane Goulet	Trésorière	Mme Nathalie Bergeron	Enseignante
Mme Brigitte Bussières	Parent	Mme Isabelle Gasse	Enseignante
M. Pierre-Philip Garneau	Parent	M. Mathieu Archambault	Enseignant
M. Patrice Roy	Parent	Mme Maude Lepage	Enseignante
M. Simon Bégin	Parent	Mme Annie Thibeault	Enseignante
Mme Maxime Bernier	Parent	Mme Catherine LaRoche	Enseignante
M. Olivier Rabeau, parent	Parent	Mme Meryam Oubou	Parent dans le public

Est absente :

Mme Marie-Claire Aubrey Parent

1. Mot de bienvenue

Mme Donna Harquail ouvre la séance avec un mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Mot de Bienvenue	18h00
2. Adoption de l'ordre du jour	2 min
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021 (document joint)	2 min
4. Suivi au procès-verbal du 19 janvier 2021	10 min
5. Rapports :	
5.1 Directrice de l'école	10 min
5.2 Président	10 min
5.3 Trésorière	5 min
5.4 Représentante au comité de parents	5 min

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

6. Budget révisé 2020-2021	15 min
7. Budget mesures protégées	5 min

8. Suivi COVID-19	10 min
9. Entrée progressive préscolaire	5 min
10. Semaine de sécurité routière (10 au 14 mai)	10 min
11. Demandes de locaux (ville de Québec)	5 min

Points faisant l'objet d'une information

12. Questions des membres et du public :	5 min
13. Correspondance	5 min

CE-2020-21-25

Sur proposition de M^{me} Nathalie Bergeron, appuyée par M^{me} Syltiane Goulet, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour.

– Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021

CE-2020-21-26

Sur proposition de M^{me} Isabelle Gasse, appuyée par M^{me} Chantal Doyle, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte le procès-verbal du 19 janvier 2021.

– Adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 19 janvier 2021

Page 2, point 3 : correction d'une date : nous aurions dû lire 19 janvier au lieu de 24 novembre.

5. Rapports

5.1 Directrice de l'école

- Madame Harquail mentionne que le mois de la nutrition est souligné dans les écoles. Chaque enseignant recevra un bon de 50\$ chez un épiciers pour faire des achats et préparer une collation santé avec les élèves.

- À l'école St-Yves, monsieur Samuel prépare des activités en lien avec le mois de la nutrition et il a soumis une proposition de classe extérieure. Une classe de 6^e année vit actuellement un projet spécial. En classe, les élèves assisteront à l'éclosion d'œufs de poussins.

5.2 Président

Monsieur Lavoie nous présente son rapport du président pour l'école St-Louis-de-France-St-Yves.

5.3 Trésorière

Madame Goulet fait le bilan. Tel que convenu à la dernière rencontre, le CE a choisi de souligner la semaine des enseignants en offrant à tout le personnel de l'école des douceurs de reconnaissance. Ces douceurs ont été offertes à trois reprises durant la semaine. Ces belles attentions ont profondément touché l'ensemble du personnel. Un montant de 1362,64\$ a été utilisé pour les trois écoles.

Elle précise qu'un montant de 75\$ n'a pas été réclamé par une enseignante à la suite d'un tirage lors de l'assemblée générale des parents en septembre.

5.4 Représentante au comité de parents

Aucun suivi

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

6. Budget révisé 2020-2021

Madame Harquail nous avait déjà présenté ce budget en début d'année. Aujourd'hui, elle nous précise que des ajustements budgétaires ont eu lieu à la suite de la déclaration de clientèle du 28 septembre.

Monsieur Lavoie se questionne sur montant de 45 056\$ pour les activités sportives et culturelles. Madame Harquail nous informe que ce montant est mis de côté et qu'il servira à supporter les activités et projets sportifs, parascolaires, ou culturelles.

CE-2020-21-27

Sur proposition de M. Simon Bégin, appuyée par M^{me} Maxime Bernier, il est proposé que le Conseil d'établissement approuve le budget révisé 2020-2021.

– Adoptée à l'unanimité

7. Budget mesures protégées

Madame Harquail fait la demande aux membres que ceux-ci confirment que les budgets protégés ont bien été déposés dans budget de l'école.

Monsieur Bégin se demande si ces budgets sont récurrents, s'ils sont transférables d'année en année. Madame Harquail précise que chaque mesure ou allocation a des consignes précises à suivre. Une reddition de compte auprès du ministère est fait par la direction à la fin de l'année.

CE-2020-21-28

Sur proposition de M. Simon Bégin, appuyée par M^{me} Maxime Bernier, il est proposé que le Conseil d'établissement confirme la réception des montants inscrit à nos mesures protégées.

– Adoptée à l'unanimité

8. Suivi COVID-19

- Bonne nouvelle, aucune fermeture de groupe a eu lieu depuis le retour des vacances de Noël.
- Nous avons eu la permission de reprendre les activités pédagogiques à l'extérieur de l'école. Les enseignants pourront en planifier pour les derniers mois de l'année scolaire.
- La reprise des activités parascolaires est également possible.
- Madame Harquail souligne l'implication des trois enseignants d'éducation physique pour faire vivre des belles activités extérieures aux élèves cet hiver.
- Madame Harquail mentionne sa préoccupation, ainsi que sa déception que le personnel des écoles ne soit pas prioritaire pour la vaccination.

9. Entrée progressive préscolaire

Début juin, journée de familiarisation: Le souhait des enseignantes, cette année, est d'accueillir les enfants afin qu'ils découvrent le milieu scolaire en s'amusant et en s'appropriant l'environnement de la classe et de l'école.

Début septembre, entrée progressive sur trois jours: Ces journées permettent aux enseignantes de rencontrer leurs élèves, de créer un lien et de les accompagner dans leurs premières activités vécues en classe. Plusieurs décisions seront prises dans les prochaines semaines afin de bien planifier ces trois journées progressives.

Les modalités pour la journée de familiarisation ainsi que pour l'entrée progressive peuvent varier d'une école à l'autre.

Madame Harquail demande l'approbation pour l'entrée progressive de trois jours pour les élèves du préscolaire.

CE-2020-21-29

Sur proposition de M. Simon Bégin, appuyée par M^{me} Syltiane Goulet, il est proposé que le Conseil d'établissement approuve l'entrée progressive de trois jours pour les élèves du préscolaire.

– Adoptée à l'unanimité

10. Semaine de la sécurité routière (10 au 14 mai)

Monsieur Lavoie nous présente le « Programme de soutien à la mobilisation SSR (Stratégie de sécurité routière 2020-2024) » du 10 au 14 mai 2021.

Une subvention de 3000\$ est accordée pour nos trois pavillons afin de promouvoir et sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière près des écoles (bannières, conférences, dossards...). Monsieur Lavoie sollicitera la participation de parents bénévoles pour soutenir cette campagne de sensibilisation. Le slogan de la ville pour ce programme : « À Québec, on dit oui à la courtoisie. »

11. Demandes de locaux (ville de Québec)

Madame Harquail nous informe que le Camp Keno a fait la demande d'utiliser les locaux de St-Louis 2 pour la saison estivale. Le Camp Keno a également fait la demande d'avoir accès à trois locaux supplémentaires pour l'été prochain. Cette demande ne pourra pas être acceptée puisque la configuration de l'école ne le permet pas. Les locaux de St-Louis 1 ne sont pas disponibles puisque l'école sera entièrement repeinte cet été. Le Camp Keno utilisera le local de musique, le local d'anglais ainsi que les locaux du service de garde au 2^e étage. L'accès à la majorité des classes est protégé et le grand ménage aura lieu.

Monsieur Bégin se questionne sur le type de partenariat existant entre la ville et le centre de services pour le prêt des locaux. Madame Harquail nous informe que c'est une entente bien définie.

CE-2020-21-30

Sur proposition de M^{me} Nathalie Bergeron, appuyée par M^{me} Maxime Bernier, il est proposé que le Conseil d'établissement approuve l'utilisation de certains locaux à l'école St-Louis-de-France2 pour la saison estivale.

– Adoptée à l'unanimité

Points faisant l'objet d'une information

12. Questions des membres et du public

Madame Meryam Oubou est présente comme membre du public. Elle désirait assister à la rencontre.

13. Correspondance

Aucune correspondance

14. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h27.

CE-2020-21-31

Sur proposition de M^{me} Manon Lapolice, appuyée M^{me} Maxime Bernier, il est proposé que le Conseil d'établissement lève l'assemblée.

– Adoptée à l'unanimité

Jérôme Lavoie, président

Catherine LaRochelle, secrétaire

